



HAL
open science

Licence Management du sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du sport. 2010, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02035821

HAL Id: hceres-02035821

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035821>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 1 - Joseph Fourier

Demande n° S3110055282

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Management du sport

Présentation de la mention

La mention Management du sport (MS) est ouverte sur le site de Valence uniquement où elle est organisée en un seul parcours depuis la rentrée 2007. La spécialisation qui conduit à cette mention est très progressive sur trois années : les deux premières mises en place sur deux sites (Grenoble et Valence) sont généralistes et communes à trois mentions de licence STAPS (Education et motricité, Activité physique adaptée et santé et Entraînement sportif). En deuxième année, un début de spécialisation s'esquisse au travers du choix d'étude d'un milieu professionnel parmi trois (milieux de l'entraînement, de l'entreprise ou de l'éducation). La troisième année devient dans le cadre de la demande de renouvellement entièrement spécifique de la mention. Ce schéma présente l'avantage du décloisonnement des formations et offre des possibilités de réorientation dans le domaine STAPS.

Située sur le site de Valence, la L3 Management du sport bénéficie d'un contexte favorable à son développement avec la proximité géographique des grands parcs régionaux et du tissu socioéconomique représenté par de nombreuses entreprises et associations liées au « tourisme vert ».

Avis condensé

- Avis global :

Constats communs avec les autres mentions de STAPS :

L'organigramme des équipes pédagogique et de direction, l'organisation explicite des responsabilités de chacun et l'attitude réflexive de ces équipes vis-à-vis des retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou des résultats des étudiants aux examens sont des gages de l'accompagnement et du suivi des étudiants.

La composition de l'équipe pédagogique est un indicateur de la qualité de la formation tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. Un effort important est consenti par cette équipe dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir avec l'aide des services de l'établissement porter son attention sur les méthodes d'évaluation des compétences.

Constats spécifiques à la mention :

L'équipe pédagogique de la L3 Management du sport devrait être renforcée par la présence d'un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs spécialistes du champ. Il est à noter que l'investissement de deux PAST au semestre 5 est un atout pour la mention.



- Points forts :
 - La licence de STAPS est construite sur le principe de la progressivité des choix de mention, ce qui permet des réorientations internes jusqu'à l'entrée de L3.
 - La fonctionnalité de l'architecture de pilotage de la mention.
 - La qualité des dispositifs d'accompagnement à la réussite de l'étudiant.

- Points faibles :
 - Manque de clarté des dispositifs de réorientation.
 - Méthodes d'évaluation des compétences à définir et absence de délivrance du supplément au diplôme.
 - L'équipe d'encadrement est insuffisamment étoffée en enseignants-chercheurs spécialistes du champ et les enseignements de la L3 insuffisamment renforcés dans le domaine du management du sport.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Des données sont produites par l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (OFE) et le bureau des statistiques des étudiants ; elles devraient être affinées et un accompagnement de leur utilisation systématique est nécessaire par les composantes afin de préciser les poursuites d'études par mention, l'insertion des diplômés en sortie de licence (suivi de cohorte) ou des sortants non diplômés (suivi des étudiants décrocheurs) et ce, par mention.

L'usage du numérique devrait être systématisé tant au niveau du fonctionnement des composantes (site des composantes par exemple) que de la formation des étudiants (tableau interactif, mise en ligne des enseignements, élaboration de ressources numériques, enseignement à distance, etc.).

Une information plus précise concernant l'évaluation des compétences transversales serait souhaitable pour éclairer leur impact dans la réussite du parcours universitaire, dans la poursuite d'études, l'insertion des non diplômés ou en termes d'aide à la professionnalisation.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

L'architecture de pilotage de la mention est pertinente avec une lisibilité des responsabilités tant verticale (au niveau de l'UFR, de la licence, de chaque filière, de chacune des trois années d'étude) qu'horizontale (l'évaluation des formations, les emplois du temps, l'orientation et le suivi de l'insertion professionnelle, les relations internationales, les étudiants à besoins particuliers, etc.). Il en résulte un partage explicité (cahier des charges rédigé dans un mémento) des prérogatives, initiatives et des missions de chacun dans l'accueil, le suivi, le conseil, l'accompagnement des étudiants. Il serait utile d'en évaluer l'impact sur le taux de décrocheurs notamment en L1.

L'équipe pédagogique dispose de retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou les résultats des étudiants aux examens (analyse des enquêtes, conseils des études avec les délégués étudiants, etc.) et développe une attitude réflexive et prospective pour améliorer le fonctionnement de la mention (évolution des dispositifs de suivi et d'accompagnement, clarification des parcours et débouchés professionnels, adaptation des contenus d'enseignement et leur médiation pédagogique, adaptation des formes d'évaluation, etc.). Néanmoins, il serait nécessaire que ces données soient différenciées par mention et que les L3 participent mieux aux campagnes d'enquête.



2 • Projet pédagogique :

La mention Management du sport vise la formation de professionnels capables de participer au développement d'une structure ou d'un projet dans le domaine sportif. Les compétences construites permettent à ces professionnels de formuler des diagnostics et à partir d'eux de concevoir et manager en autonomie ou au sein d'une équipe des structures publiques ou privées proposant des activités sportives de loisirs ou produisant des événements sportifs.

La spécificité de positionnement de cette mention MS est de viser des débouchés dans le secteur du développement des activités physiques et de loisirs au sein de petites structures ou d'organisations plus importantes dans le secteur privé non marchand, privé marchand ou public. Le contexte local d'implantation de la L3 sur le site de Valence, oriente cette mention vers les pratiques de pleine nature, dans une perspective de développement personnel en lien avec les approches de type « développement durable ». La demande de renouvellement positionne également cette mention sur le secteur de l'événementiel sportif.

Comme pour les autres mentions, la spécialisation s'opérant en L3, elle devrait en conséquence être le lieu d'intervention d'un encadrement scientifique renforcé dans les domaines concernés comme le Droit et l'économie du sport, la Gestion des organisations, le Marketing, la GRH, etc. Si l'investissement de deux PAST aux semestres 5 est un atout pour la mention, en revanche, l'équipe pédagogique devrait se renforcer du point de vue des enseignants-chercheurs spécialistes du champ surtout si la mention revendique son double positionnement (tourisme vert et pratiques de pleine nature ; événementiel sportif).

Parallèlement, l'existence de la spécialité LEST (Loisir, environnement, sport, tourisme) de la mention du master Sport, santé, société devrait favoriser une poursuite d'études au sein de l'établissement. Compte tenu de l'organisation commune des quatre premiers semestres de la licence et en fonction de leur choix de milieux professionnels en semestres 5 et 6, les étudiants devraient également pouvoir envisager une éventuelle réorientation de leur projet professionnel qui pourrait les conduire vers une poursuite d'étude au sein des spécialités EEPS (Enseignement de l'éducation physique et sportive) ou MPSI (Mouvement, performance, santé, ingénierie) de la même mention de master.

Les règles de compensation pour la délivrance de la licence dans le cas d'une obtention du grade par compensation semblent admettre une compensation entre les 6 semestres à condition notamment que la moyenne pondérée des résultats des semestres 5 et 6 soit $>$ ou $=$ à 10.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

Des dispositifs d'aide à la réussite des études universitaires sont proposés en L1 où ils sont nombreux, diversifiés et donnent lieu à une prise en charge différenciée des étudiants selon leur profil. Ils portent sur les compétences transversales comme sur les connaissances disciplinaires ou complémentaires. Il serait intéressant de les développer plus systématiquement en L1, mais également en L2 en menant une réflexion sur la charge de travail et l'emploi du temps des étudiants. Il serait également utile de développer une analyse de leur impact sur l'évolution du taux de décrocheurs et d'obtention de la licence en 3 ans.

Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient de conditions particulières pour mener de front leurs études universitaires et leur investissement sportif à un haut niveau.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants issus de la mention Management du sport devraient être améliorées compte tenu des modifications survenues dans la maquette de formation pour un meilleur adossement aux exigences des fiches RNCP du DEUG STAPS et de la licence Management en L3.

Par ailleurs, les enquêtes menées en interne à l'Université font état du fort taux de rentrées dans la vie active de diplômés sortants de L3 STAPS. Il faudrait toutefois que soit mise en œuvre une analyse de l'insertion professionnelle au sortir de la licence mention par mention. La possibilité de poursuite d'études vers la spécialité LEST (Loisir, environnement, sport, tourisme) de la mention du master Sport, santé, société devrait renforcer l'attractivité de cette mention de licence STAPS Management du sport qui est la plus récente dans l'offre de formation de l'UFRAPS.